

Luxembourg, le 4 mars 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« La production de fruits et de légumes au Luxembourg semble rester une production de niche. Dans l'accord de coalition, le gouvernement luxembourgeois a annoncé que la diversification de l'agriculture sera soutenue, notamment dans les domaines de la culture de fruits et de légumes. De plus, il a précisé que : « Le Luxembourg s'engagera pour la promotion des modes d'exploitation agricoles durables, qui non seulement préservent la biodiversité, protègent les ressources en eau et la fertilité des sols en limitant l'usage de pesticides, mais favorisent aussi l'emploi et respectent le bien-être des animaux. »

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Quelle est l'évolution de la production de fruits et de légumes au Luxembourg pendant les dix dernières années ?*
- *Quels efforts ont été entrepris par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural pour promouvoir davantage la production de fruits et de légumes au Luxembourg ?*
- *Quels efforts ont été entrepris par le ministère pour aider ces deux secteurs à utiliser moins, voire pas du tout de produits phytosanitaires ? Combien d'engins de précision destinés à une cultivation plus durable ont été subventionnés lors de l'actuelle période de la loi agraire ?*
- *Des projets de recherche étudiant des pratiques agricoles plus durables sont-ils en cours ou planifiés dans un futur proche ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Dans la négative, le ministère s'appuie-t-il sur des projets de recherche étrangers afin d'aider ces secteurs à limiter davantage l'utilisation de produits phytosanitaires ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER
Député

Gusty GRAAS
Député